Entreprises culturelles

Près de 150 000 entreprises interviennent dans les secteurs culturels marchands en 2021. Elles représentent 6,2 % de l'ensemble des entreprises, et leurs salariés comptent pour 2,7 % des salariés en équivalent temps plein (ETP)[1]. Suivant une évolution similaire à celle observée dans le total des secteurs marchands, le nombre de salariés dans les secteurs culturels marchands est en hausse de 8,7 % en 2021 par rapport à 2020. Le chiffre d'affaires des entreprises culturelles s'élève à 98 milliards d'euros, soit 2,4 % du chiffre d'affaires des secteurs marchands[2], tandis que leur valeur ajoutée[3] représente 3,2 % de la valeur ajoutée des secteurs marchands (tableau 1). Comme pour l'ensemble de l'économie marchande, ces deux grandeurs économiques ont augmenté dans les secteurs culturels en 2021 : + 15 et + 12 % respectivement.

Un secteur morcelé, avec de très grandes entreprises

La part des entreprises de plus de 250 salariés est plus faible dans les secteurs culturels marchands que dans l'ensemble de l'économie, mais ces entreprises réalisent un important chiffre d'affaires : représentant 0,1 % des entreprises culturelles, elles produisent un peu plus de la moitié du chiffre d'affaires du champ marchand de la culture (54 %, sans changement par rapport à 2020). Dans l'ensemble de l'économie, les entreprises de plus de 250 salariés représentent 0,2 % des entreprises et produisent 59 % du chiffre. À l'inverse, les trois quarts des entreprises culturelles (78 %, après 75 % en 2020) ne comptent aucun salarié, une proportion bien plus élevée que dans l'ensemble de l'économie (65 %, après 59 % en 2020). Ces entreprises réalisent 8 % (après 7 % en 2020) du chiffre d'affaires culturel (graphique 1), un résultat légèrement supérieur à celui de la moyenne nationale (5 %).

Les très petites entreprises de un à neuf salariés sont en moyenne nettement moins présentes dans les secteurs culturels marchands que dans l'économie française : elles y représentent en effet seulement 19 % des entreprises en 2020 (après 23 % en 2019), contre 30 % (après 36 %) dans l'ensemble des secteurs marchands.

Une reprise économique partielle après la crise sanitaire

En 2021, le secteur de l'audiovisuel et du multimédia et celui du livre et de la presse demeurent les principaux contributeurs à la valeur ajoutée culturelle, représentant respec-

1. L'emploi peut se mesurer en nombre de personnes ayant travaillé, même pendant une durée limitée, comme c'est le cas dans la fiche « Emploi culturel » de cet ouvrage. Cette mesure a pour inconvénient de comptabiliser de manière identique des emplois dont le nombre d'heures travaillées peut se révéler très différent. Les emplois en équivalent temps plein, concept retenu ici, corrigent ce biais. Les emplois à temps partiel sont convertis en une fraction d'emplois à plein temps. Le nombre total d'heures travaillées dans l'activité considérée est divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans des emplois à plein temps sur le territoire économique. Ce concept est utile pour les calculs de productivité et les comparaisons sectorielles (données d'entreprises).
2. Hors auto-entrepreneurs.
3. La valeur ajoutée est mesurée ici par le prisme des secteurs d'activité et ne comptabilise pas les activités non marchandes, dans lesquelles les biens et services culturels sont proposés aux ménages à un prix économiquement non significatif, car bénéficiant de l'apport de dépenses publiques. C'est pourquoi elle diffère de l'analyse comptable (voir fiche « Poids économique direct de la culture »).

tivement 39 % et 25 % du total (graphique 2). Le spectacle vivant, fortement affecté par les restrictions lors de la crise sanitaire, a vu sa part dans la valeur ajoutée culturelle diminuer, passant de 5 % en 2019 à 2 % en 2021.

Après une chute de sept points en 2020, le taux de marge[4] des secteurs culturels marchands remonte de cinq points en 2021 pour atteindre 29 % (graphique 3), suivant la même tendance que pour l'ensemble des secteurs marchands (30 % en 2021). Le taux de marge progresse dans tous les secteurs culturels, avec une hausse particulièrement marquée dans ceux les plus touchés par la crise en 2020. Ainsi, le taux de marge dans le secteur du patrimoine augmente de 29 points pour atteindre 24 % en 2021, après avoir chuté à – 5 % en 2020. Le spectacle vivant, également affecté en 2020, enregistre une hausse de 18 points de son taux de marge (34 % en 2021).

Les secteurs de l'audiovisuel et du multimédia maintiennent des taux de marge élevés, avec 37 % en 2021 (36 % en 2020). À l'inverse, le secteur du livre et de la presse et celui de la publicité présentent des taux de marge plus faibles : 21 % et 15 % respectivement. Les entreprises de l'enseignement artistique et des arts visuels maintiennent aussi des taux de marge élevés, notamment en raison de la forte proportion d'entrepreneurs individuels. Ces structures, souvent de plus petite taille, permettent à leurs dirigeants d'ajuster leur rémunération, ce qui contribue à des taux de marge élevés, atteignant 43 % pour l'enseignement artistique et 48 % pour les arts visuels en 2021.

Les métiers d'art et l'audiovisuel français sur la scène internationale

Le taux d'exportation des activités culturelles en 2021 est inférieur de deux points (inchangé par rapport à 2020) à celui de l'ensemble des secteurs marchands car de nombreux secteurs, tels que l'enseignement culturel, le patrimoine ou le spectacle vivant, exercent principalement leurs activités sur le territoire national. Avec la crise sanitaire, l'exportation des secteurs culturels avait enregistré une légère hausse entre 2019 et 2020, notamment dans l'audiovisuel et les agences de publicité, tandis que dans le reste de l'économie, le taux d'export avait légèrement reculé. En 2021, le taux d'exportation augmente de 6 % pour les secteurs culturels marchands (5 % pour l'ensemble des secteurs marchands).

La part du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation varie selon les secteurs culturels. Les métiers d'art génèrent 54 % de leur chiffre d'affaires à l'international, avec une progression de 13 % entre 2020 et 2021. Ce résultat est en grande partie porté par la fabrication d'articles de joaillerie et la bijouterie. Bien que représentant un poids économique moins important, la fabrication d'instruments de musique est également un secteur très exportateur (67 % du chiffre d'affaires en 2021).

L'audiovisuel et le multimédia génèrent 25 % de leur chiffre d'affaires à l'international. Au sein de ce secteur, les jeux vidéo atteignent un taux d'exportation de 75 %, avec une augmentation de 6 % entre 2020 et 2021. L'édition de chaînes généralistes (grandes chaînes de télévision) réalise 22 % de son chiffre d'affaires à l'export, mais son poids économique en fait le principal contributeur aux exportations du secteur culturel, représentant 29 % des exportations totales. Le chiffre d'affaires à l'export pour l'édition de chaînes généralistes a par ailleurs progressé de 21 % entre 2020 et 2021. La filière musicale réalise également une part importante de son chiffre d'affaires à l'exportation pour la reproduction d'enregistrements (34 %) et pour l'enregistrement sonore et l'édition musicale (28 %).

Enfin, avec 16 % de leur chiffre d'affaires réalisé à l'export, les agences de publicité restent également un acteur notable dans l'exportation des industries culturelles.

4. Le taux de marge est le rapport de l'excédent brut d'exploitation (EBE) à la valeur ajoutée (VA).

Les industries culturelles françaises, au cœur de l'activité européenne

Dans l'Union européenne à 27, la valeur ajoutée des industries culturelles représente 1,9 % de la valeur ajoutée des secteurs marchands en 2021 (graphique 4). En France, cette part atteint 2,5 %[5], soit le taux le plus élevé parmi les grands pays européens.

Les industries culturelles françaises, tirées par les activités de programmation et de diffusion audiovisuelles, sont à la deuxième place européenne en matière de valeur ajoutée après l'Allemagne (graphique 5). Avant le Brexit, le Royaume-Uni devançait également la France dans ce classement. Ensemble, l'Allemagne (28 %) et la France (19 %) génèrent près de la moitié de la valeur ajoutée des industries culturelles européennes. La France se distingue par une contribution plus élevée dans les secteurs culturels que dans l'ensemble des secteurs marchands (14 %), témoignant ainsi d'une spécialisation notable dans ce domaine.

Pour en savoir plus

- Nicolas Pietrzyk, *Le Poids économique direct de la culture en 2020*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Culture chiffres », 2022-1
- Louis Le Clainche et Gabriel Sklénard (dir.), *Les Entreprises en France. Édition 2023*, Paris, Insee, Coll. « Insee Références » décembre 2023
- Yann Nicolas et Louis-Marie Ninnin, *Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 2e trimestre 2024*, Paris, Ministère de la Culture, DEPS, coll. « Note de conjoncture », 2024-4

5. Le champ des secteurs culturels et créatifs au sens d'Eurostat ne comprend pas les activités des agences de publicité.

Graphique 1 – Répartition du nombre d'entreprises et du chiffre d'affaires par taille d'entreprises en 2021

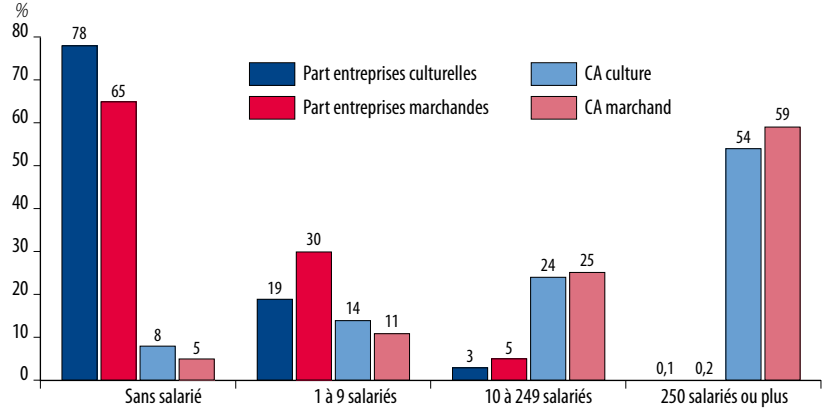

Champ : France, ensemble des entreprises principalement marchandes hors micro-entrepreneurs, hors agriculture et hors services financiers et d'assurance. Pour couvrir les principaux secteurs d'intervention du ministère de la Culture, le champ des secteurs culturels marchands couvre ici les activités d'imprimerie, reproduction d'enregistrements, fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et instruments de musique, en plus du champ harmonisé au niveau européen pour évaluer le poids économique de la culture.

Source : Insee, Esane 2021/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 2 – Répartition de la valeur ajoutée et des effectifs des secteurs culturels marchands en 2021

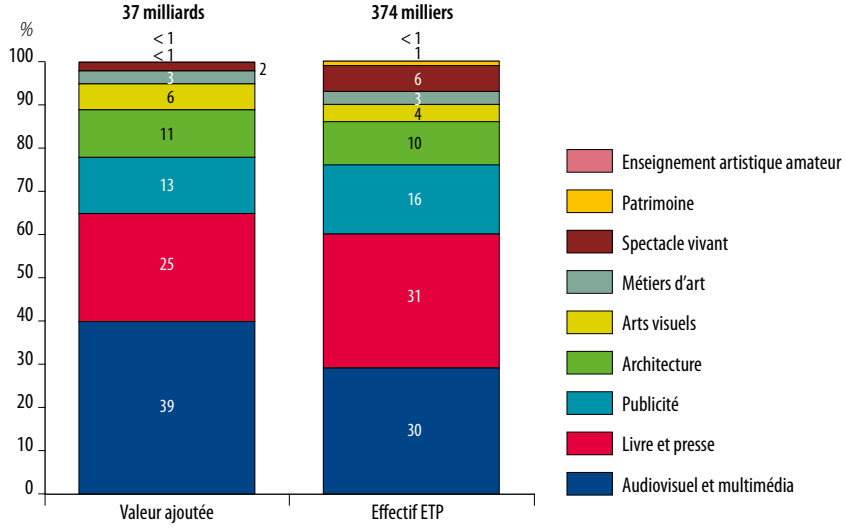

Champ : France, ensemble des entreprises principalement marchandes hors micro-entrepreneurs, hors agriculture et hors services financiers et d'assurance. Pour couvrir les principaux secteurs d'intervention du ministère de la Culture, le champ des secteurs culturels marchands couvre ici les activités d'imprimerie, reproduction d'enregistrements, fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et instruments de musique, en plus du champ harmonisé au niveau européen pour évaluer le poids économique de la culture.

Source : Insee, Esane 2021/DEPS, ministère de la Culture, 2024

Tableau 1 – Caractéristiques économiques des secteurs culturels marchands en 2021

Domaine culturel	Libellé du secteur d'activité	Code NAF 2008	Nombre d'entreprises marchandes	Effectif salarié ETP
Patrimoine			**502**	**3 317**
	Gestion des bibliothèques et des archives	91.01Z	30	200
	Gestion des musées	91.02Z	187	526
	Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires	91.03Z	285	2 591
Livre et presse			**26 645**	**115 703**
	Imprimerie de journaux	18.11Z	23	595
	Autre imprimerie (labeur)	18.12Z	3 589	28 645
	Activités de prépresse	18.13Z	3 730	7 353
	Édition de livres	58.11Z	2 854	17 651
	Édition de journaux	58.13Z	719	17 584
	Édition de revues et périodiques	58.14Z	2 435	20 098
	Agences de presse	63.91Z	901	2 281
	Commerce de détail de livres en magasin spécialisé	47.61Z	2 849	11 191
	Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé	47.62Z	6 173	8 005
	Traduction et interprétation	74.30Z	3 372	2 300
Métiers d'art			**2 124**	**10 639**
	Reliure et activités connexes	18.14Z	243	1 185
	Fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie	32.12Z	1 709	9 298
	Fabrication d'instruments de musique	32.20Z	415	1 342
Arts visuels			**47 113**	**14 684**
	Création artistique relevant des arts plastiques	90.03A	18097	699
	Autre création artistique	90.03B	9 393	721
	Activités photographiques	74.20Z	6 554	4 143
	Activités spécialisées de design	74.10Z	13069	9 121
Activités d'architecture		**71.11Z**	**23 939**	**35 629**
Spectacle vivant			**11 534**	**21 142**
	Arts du spectacle vivant	90.01Z	7 997	9 129
	Activités de soutien au spectacle vivant[1]	90.02Z	3 211	9 541
	Gestion de salles de spectacles	90.04Z	326	2 472
Audiovisuel/multimédia			**22 138**	**111 140**
	Production de films et de programmes pour la télévision	59.11A	5 392	18 241
	Production de films institutionnels et publicitaires	59.11B	4 371	6 995
	Production de films pour le cinéma	59.11C	3 908	6 225
	Postproduction de films cinématographiques, de vidéos et de programmes de télévision	59.12Z	1 247	6 896
	Distribution de films cinématographiques	59.13A	242	1 955
	Édition et distribution de vidéos	59.13B	189	236
	Projection de films cinématographiques	59.14Z	546	6 053
	Édition de jeux électroniques	58.21Z	485	7 903
	Reproduction d'enregistrements	18.20Z	107	750
	Enregistrement sonore et édition musicale	59.20Z	5 043	3 213
	Édition et diffusion de programmes radio	60.10Z	281	2 662
	Édition de chaînes généralistes	60.20A	18	47 124
	Édition de chaînes thématiques	60.20B	79	2 702
	Commerce de détail d'enregistrements musicaux et de vidéos en magasin spécialisé	47.63Z	193	174
	Location de vidéocassettes et disques vidéo	77.22Z	37	11
Activités des agences de publicité		**73.11Z**	**12 647**	**59 621**
Enseignement culturel		**85.52Z**	**2 378**	**996**
Total secteurs culturels marchands			**149 263**	**374 057**
Tous secteurs marchands (hors agriculture, services financiers et d'assurance)			**2 418 710**	**13 826 658**
Part des secteurs culturels marchands dans l'ensemble des secteurs marchands *(%)*			**6,2**	**2,7**

Champ : France, ensemble des entreprises principalement marchandes hors micro-entrepreneurs, hors agriculture et hors services financiers et d'assurance. Pour couvrir les principaux secteurs d'intervention du ministère de la Culture, le champ des secteurs culturels marchands couvre ici les activités d'imprimerie, reproduction d'enregistrements, fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et instruments de musique, en plus du champ harmonisé au niveau européen pour évaluer le poids économique de la culture.

Chiffre d'affaires (millions d'euros hors taxes)	Subventions d'exploitation (millions d'euros hors taxes)	Masse salariale (millions d'euros hors taxes)	Valeur ajoutée (secteur marchand) (millions d'euros hors taxes)	Taux de marge (EBE/VACF) (%)	Taux de valeur ajoutée (VA/CA) (%)	Part du chiffre d'affaires à l'export (%)
261	**46**	**113**	**109**	**24**	**42**	**3**
22	0	7	9	16	43	1
44	8	16	14	25	31	13
194	38	90	86	24	44	1
27 589	**271**	**7 336**	**9 346**	**21**	**34**	**9**
138	4	59	47	– 22	34	0
5 538	29	1 554	1 855	14	33	11
1 205	19	433	530	18	44	5
7 521	51	1 380	1 910	27	25	13
3 115	61	1 156	1 206	5	39	3
4 391	54	1 431	1 860	23	42	10
582	5	288	331	11	57	34
2 664	22	448	620	27	23	1
1 943	21	414	693	39	36	1
491	6	172	295	41	60	24
3 256	**16**	**802**	**1 148**	**27**	**36**	**54**
129	1	57	65	8	50	8
3 035	14	720	1 040	29	34	55
221	2	82	108	22	49	67
4 743	**141**	**1 185**	**2 217**	**48**	**47**	**12**
767	5	87	492	81	64	4
556	10	101	347	70	62	7
870	63	290	339	25	39	9
2 548	63	707	1 039	34	41	17
6 666	**22**	**2 977**	**3 979**	**23**	**60**	**3**
2 979	**906**	**1 155**	**906**	**34**	**30**	**6**
1 193	502	521	351	37	29	7
1 680	226	518	592	35	35	6
106	178	115	– 37	14	– 35	0
39 574	**1 113**	**9 192**	**14 284**	**37**	**36**	**25**
3 484	212	1 591	2 481	40	71	19
1 681	86	564	744	31	44	13
953	133	541	881	46	92	21
1 177	33	560	665	17	57	20
893	41	199	248	29	28	21
66	3	18	28	40	43	10
1 248	262	316	317	41	25	6
3 305	5	688	1 416	51	43	75
148	3	37	27	– 29	18	34
902	53	262	355	34	39	28
627	12	165	230	28	37	5
22 732	201	4 006	6 632	36	29	22
2 305	66	238	248	1	11	19
50	1	7	10	30	19	8
3	0	1	1	50	39	7
12 971	**198**	**4 137**	**4 869**	**15**	**38**	**16**
144	**31**	**55**	**70**	**43**	**49**	**2**
98 311	**2 745**	**27 008**	**36 994**	**29**	**38**	**17**
4 128 478	**40 098**	**794 517**	**1 173 235**	**30**	**28**	**19**
2,4	**6,8**	**3,4**	**3,2**	**s.o.**	**s.o.**	**s.o.**

Note : s.o. : sans objet.
1. Y compris organismes de gestion collective.

Source : Insee, Esane 2021/DEPS, Ministère de la Culture, 2024

Graphique 3 – Taux de marge des entreprises culturelles marchandes en 2021

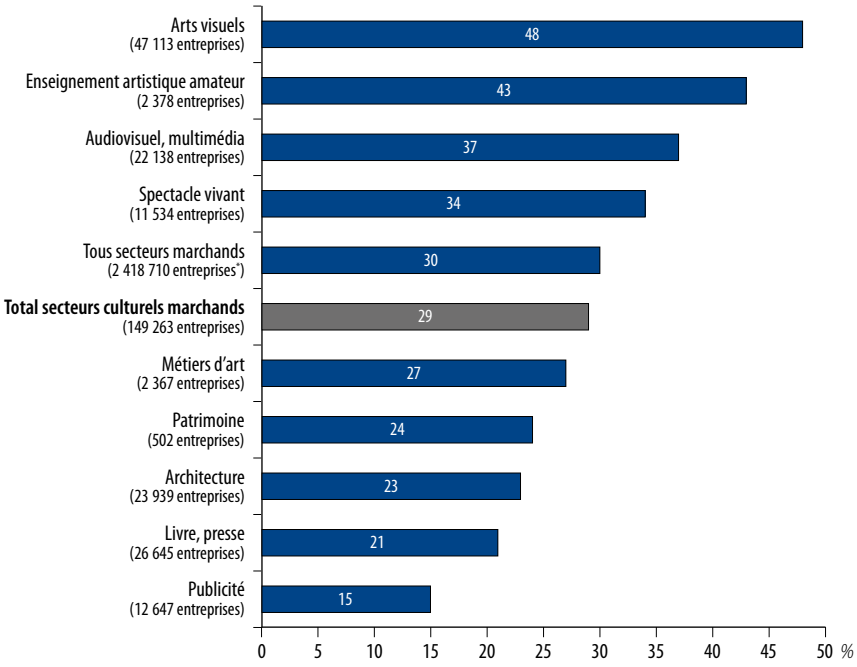

Champ : France, ensemble des entreprises principalement marchandes hors micro-entrepreneurs, hors agriculture et hors services financiers et d'assurance. Pour couvrir les principaux secteurs d'intervention du ministère de la Culture, le champ des secteurs culturels marchands couvre ici les activités d'imprimerie, reproduction d'enregistrements, fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie et instruments de musique, en plus du champ harmonisé au niveau européen pour évaluer le poids économique de la culture.
* Hors agriculture, services financiers et d'assurance.

Source : Insee, Esane 2021/DEPS, ministère de la Culture, 2024

Graphique 4 – Part de la valeur ajoutée du secteur culturel marchand dans le secteur marchand en Europe en 2021

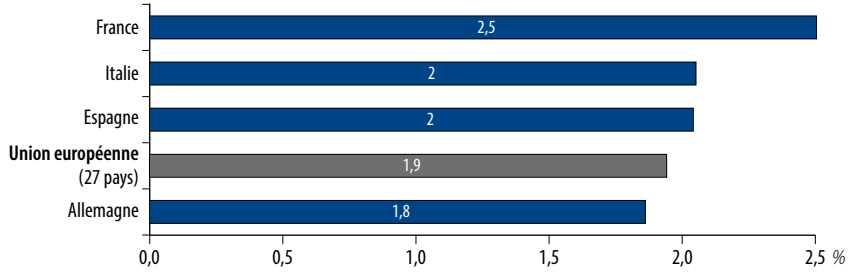

Champ : ensemble des entreprises marchandes, hors services financiers et d'assurance. Le champ des secteurs culturels et créatifs au sens d'Eurostat ne comprend pas les activités des agences de publicité. Europe sur le champ de 27 pays ; du fait de la non disponibilité de certaines données européennes, certaines données ont été estimées.
Note de lecture : le secteur culturel marchand représente 2,5 % de la valeur ajoutée des secteurs marchands en France.

Source : Eurostat/DEPS, ministère de la Culture 2024

Graphique 5 – Part des pays dans la valeur ajoutée européenne en 2021

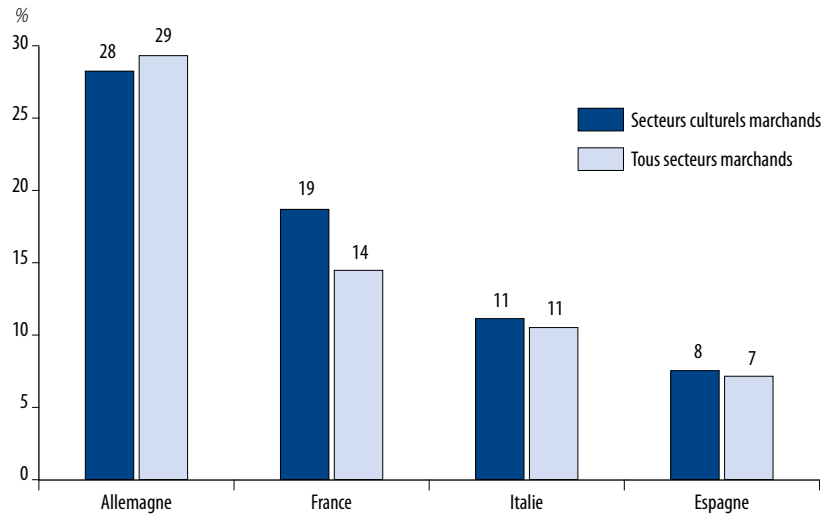

Champ : ensemble des entreprises marchandes, hors services financiers et d'assurance. Le champ des secteurs culturels et créatifs au sens d'Eurostat ne comprend pas les activités des agences de publicité, et inclut l'imprimerie, la reproduction d'enregistrements, la fabrication d'articles de joaillerie et bijouterie, ainsi que la fabrication d'instruments de musique. Europe sur le champ de 27 pays ; du fait de la non-disponibilité de certaines données européennes, certaines données ont été estimées.
Note de lecture : l'Allemagne représente 28 % de la valeur ajouté des secteurs culturels marchands européens.

Source : Eurostat/DEPS, ministère de la Culture 2024